La littérature dialectale à Lyon entre le 16e et le 19e siècle

Autor(en): **Escoffier, S.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **27 (1963)**

Heft 105-106

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399313

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LA LITTÉRATURE DIALECTALE A LYON ENTRE LE 16e ET LE 19e SIÈCLE

Inventaire sommaire.

Les documents médiévaux en langue vulgaire du Lyonnais ont retenu, dès longtemps, l'attention des spécialistes. D'autre part, l'*Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais* offre au dialectologue une vue assez nette de l'état actuel des patois de la région lyonnaise, qu'on peut considérer comme le point d'aboutissement d'une longue évolution. Mais un hiatus reste, semble-t-il, à combler. Entre le francoprovençal médiéval et les patois d'aujourd'hui, n'y a-t-il aucun point de repère? N'a-t-on rien écrit en dialecte lyonnais depuis le 14e s. ? Peu de chose en vérité : quelques *Noëls*, de petites pièces de circonstances et des chansons politiques, éparpillées dans des revues locales, quelques-unes seulement ayant fait l'objet de publications séparées, aujourd'hui introuvables. Des inventaires en ont été dressés, notamment par Puitspelu [1] et Onofrio [2], mais il n'est pas toujours facile de consulter les œuvres, non rééditées, de ces auteurs lyonnais.

Ces pièces, l'historien de la littérature aura assez fait pour elles s'il leur accorde une simple mention, car elles n'enrichissent guère notre patrimoine artistique : sauf exceptions, elles se caractérisent par la pauvreté de l'invention, la platitude du style, les incorrections de la prosodie et de la versification. Mais il n'en va pas de même du linguiste pour qui elles ont une irrécusable valeur de témoignage.

Certes, il suffit de comparer à ceux des documents des 13e et 14e s. les mots, les formes et les articulations des patois actuels pour se convaincre que la langue, constituée dès cette époque, n'a pas changé, depuis, dans ses caractéristiques essentielles. Cependant, le vocabulaire, au

1. N. du Puitspelu, *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, Lyon, 1890.

2. J.-B. Onofrio, *Essai d'un Glossaire des patois de lyonnais, forez et beaujolais*, Lyon, Scheuring, 1864.

moins le vocabulaire général, s'est appauvri ; des mots nouveaux, en revanche, sont apparus[1], d'autres ont voyagé loin de leur pays d'origine. D'autre part, certaines évolutions phonétiques ou morphologiques se sont produites tardivement, sinon à Lyon même, où le français, dès le 16e s., devait être assez généralement répandu, mais dans ses environs plus ou moins immédiats. Ces innovations ont sans doute pénétré dans la capitale, apportées par les populations rurales accourues pour la peupler.

Qu'on me permette de citer quelques exemples. A latin tonique, libre ou entravé, qui était resté *a* en ancien francoprovençal, est noté *o* dans le *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais* de Puitspelu, et prononcé ainsi dans les communes du Lyonnais qui figurent dans l'*ALLy*. Or, c'est dans une chanson en patois, improvisée par Revérony, en 1776, qu'il apparaît pour la première fois écrit *au* : *maure, paure, tausse, grauce, forrau, devinau* « mère, père, tasse, grâce, fourrer, deviner », à côté de *raconta, fêta, présenta* « raconter, fêter, présenter ». Quant au passage analogique de A protonique à *o*, il est donné par Puitspelu, c'est-à-dire à la fin du 19e s., comme « en voie d'accomplissement ». Or, la même *Chanson de Fête*, de Revérony, nous offre une graphie *chaucune* « chacune ». Nous pouvons donc penser que la tendance à la vélarisation de *a* en lyonnais devait, vers la fin du 18e s., avoir à peu près complètement[2] réussi à changer *a* en *o* en position tonique, et qu'elle avait commencé à entraîner *a* protonique, cette dernière évolution n'étant pas encore terminée un siècle plus tard.

En ce qui concerne le lexique, la littérature dialectale apporte souvent sa pierre à l'édifice que bâtissent les historiens des mots. Je n'en citerai qu'un exemple.

Les romanistes n'ont pas oublié la communication qu'a faite, au *VIIe Congrès de Linguistique romane*, Mgr P. Gardette sur les *Mots massaliotes dans le bassin du Rhône*[3]. Utilisant un certain nombre de jalons, l'orateur y reconstituait le voyage du grec massaliote φαρος et de ses dérivés *faro* « flamme », *fara* « flamber », *faron, faret* « mèche de lampe », remontant le Rhône depuis Marseille, peut-être jusqu'à Lyon, où ils ne

1. Cf. P. Gardette, *Aspects du Vocabulaire du francoprovençal*, *RLiR*, décembre 1960.

2. L'auteur, ou le transcripteur, hésite, semble-t-il, sur le timbre de cette voyelle, qu'il écrit tantôt *a*, tantôt *au*. En réalité, les nécessités de la rime semblent avoir, le plus souvent, déterminé son choix. D'autre part, on a *a* plutôt dans les mots français patoisés.

3. Communication publiée à Barcelone en 1955 dans *Actes et Mémoires du VIIe Congrès international de Linguistique romane*, vol. II : *Actes et Mémoires*.

semblaient pas être attestés. Dans un *Noël*, publié entre 1531 et 1535, dont la langue est très archaïque et très typiquement lyonnaise, on relève, au sujet de l'étoile de Noël : *La bella eteila bien rogi et bien affara* « La belle étoile bien rouge et bien brillante ». Je n'oublie pas, bien entendu, qu'il ne faut pas exagérer la valeur de semblables documents. Ils n'apportent de témoignages probants que dans la mesure où la langue dont ils usent reflète le langage vivant de l'époque. Or, le caractère artificiel de cette langue, déjà sensible dans les œuvres du 16e s., au moins dans les pièces de circonstance, s'accuse au 17e et plus encore au 18e. Nous ne savons rien des auteurs des *Noëls* ni des compositeurs de dialogues burlesques des 16e et 17e s. Mais, plus tard, les auteurs de chansons satiriques, pour la plupart à sujet politique ou d'actualité, sont des lettrés, curieux de pittoresque régional ou, simplement..... prudents. Le patois dans les mots... peut fronder le pouvoir. Nous rencontrons ainsi Benoist Troncy, contrôleur des domaines du roi et secrétaire de la Ville de Lyon, les chirurgiens Laurès et Dunant, et le « grand bourgeois » Revérony [1]. Pour ceux-ci, évidemment, le patois est une langue fabriquée avec des éléments empruntés à des souvenirs d'enfance ou à des fréquentations populaires, non une vraie langue maternelle. Telle quelle, cependant, elle m'apporte l'écho, déformé peut-être, mais combien précieux, de la langue lyonnaise parlée encore, en ville, par une partie de la population, en banlieue (une banlieue encore toute campagnarde) sans doute par tout le monde.

Mais, dira-t-on, pourquoi commencer cet inventaire au 16e siècle, pourquoi ce *terminus a quo* ? C'est que les archives n'ont révélé aucune œuvre littéraire en dialecte lyonnais datant du 15e s. Est-ce à dire qu'on n'en retrouvera jamais ? Il serait bien téméraire de l'affirmer. Cependant, cette pauvreté, cette carence totale de la littérature dialectale au 15e s. n'est pas un fait isolé. M. J. Pignon dans son bel article de la revue des *Dialectes belgo-romans* [2], sur la *Littérature patoise en Poitou*, l'a bien noté et en a indiqué la raison : « Au moment même où le français l'emporte définitivement comme langue littéraire, où ses progrès dans le domaine scientifique, philosophique, juridique, sont considérables, on s'aperçoit que, par opposition, le patois peut prendre une certaine valeur stylis-

1. Revérony, premier directeur de la Condition des Soies, organisée par décret du 13 avril 1805. Revérony est mort en 1824.

2. J. Pignon, *La Littérature patoise en Poitou. Les Dialectes belgo-romans*, t. XII, nº 1, janvier-juin 1955.

tique ». C'est, en fait, à partir du moment où le dialecte apparaît manifestement comme une langue différente, au demeurant inférieure, que, par jeu, des lettrés songent à l'employer pour certains genres littéraires. Cette littérature dialectale a conscience d'être patoise et se veut telle, ce qui ne peut être que si la langue commune a depuis longtemps refoulé le dialecte.

Quant au *terminus ad quem*, je ne l'ai pas choisi. A la fin du 19e s. la veine patoise semble pratiquement tarie à Lyon [1]. Au début du siècle, on a découvert l'argot « canut » la langue des « tissandiers » de la Croix-Rousse, élaborée à Lyon au cours du 18e s., et c'est désormais le langage « canut » que l'on s'amuse à imiter. Toute une littérature, satirique et dramatique, va naître pour illustrer cette langue savoureuse et pittoresque. Dans quelle mesure, sans doute assez large, ce français argotique continue-t-il le patois lyonnais ? Il serait bien intéressant de le savoir, mais là n'est pas aujourd'hui notre propos.

La plupart de ces documents littéraires sont des *Noëls*. Ceux-ci se conforment strictement aux lois du genre, qu'a si bien définies Mme J. Evrard dans son article *Le Noël patois dans le domaine français* [2]. Certains sont narratifs, d'autres dialogués, mais tous développent les mêmes thèmes : des villageois du temps présent sont réveillés par un son de cloche ou une voix d'ange ; ils s'interpellent et s'exhortent mutuellement à partir pour la crêche en laissant là leurs travaux ; viennent ensuite ou l'énumération des cadeaux — pâtisseries ou mets locaux — ou les prières adressées à l'Enfant, lesquelles ont toutes pour objet quelque allégement de l'humble condition des protagonistes. Deux appartiennent à cette catégorie que Mme Evrard appelle les *Noëls de Ville* et servent de prétexte à la satire : long défilé des notables, surtout des religieux, et critiques traditionnelles. Si les *Noëls* lyonnais se distinguent des *Noëls* bourguignons, lorrains, etc., c'est uniquement par leur platitude. Moins heureux que les bourguignons, les lyonnais, dans ce genre, n'ont pas trouvé leur poète.

Quoi qu'il en soit de cette littérature, de ses qualités et de ses limites, je pense que la publication intégrale des productions littéraires que nous possédons, avec un glossaire complet, ne pourront manquer d'intéresser

1. Dans la région lyonnaise, notamment en Beaujolais, des chroniques en patois s'impriment encore aujourd'hui.

2. Évrard, *Le Noël patois dans le domaine français*, dans *Romanica Gandensia*, IV, 1956.

dialectologues et romanistes. Je ne désespère pas de pouvoir réaliser un jour ce projet[1]. En attendant, je voudrais présenter au lecteur un inventaire qui, sans avoir la prétention d'être exhaustif, englobe, *grosso modo*, l'essentiel des documents littéraires publiés en langage lyonnais, depuis le 16e s. jusqu'au 19e. Cet inventaire comporte mention des diverses éditions connues de ces textes et, toutes les fois que cela est possible, l'indication des moyens à employer pour les consulter.

TABLE DES ABRÉVIATIONS

AHR = *Archives Historiques et Statistiques du Département du Rhône*, 1825-1831, *B. M.*, 301.738.

ALLy = *Atlas Linguistique et Ethnographique du Lyonnais*. P. Gardette et ses collaborateurs, Lyon, 1950-1956.

Biblioph. Lyon. Collection des Bibliophiles Lyonnais, volume des *Facéties Lyonnaises*, *Chansons Lyonnaises*, Lyon, Th. Lepagnez, 1846, in-12, tiré à 25 ex. *B. M.*, 317.930.

B. M. = Bibliothèque Municipale de Lyon.

B. N. = Bibliothèque Nationale.

L. R. = *Lyon-Revue*, 1880-1887, *B. M.*, 149.876.

Noëls Colombs = Cinq recueils de *Noëls* imprimés à Lyon, acquis par F. Colomb, fils de Christophe Colomb, au cours de ses nombreux voyages, et conservés à la *Bibliothèque Colombine*, à Séville. D'après le catalogue dressé en 1913 par J. Babelon, *La Bibliothèque Française de F. Colomb*, qui en donne la description; cf. aussi H. Vaganay, *Les Recueils de Noëls imprimés à Lyon au XVIe s.*, Autun, 25 décembre 1925, qui en reprend la description d'après Babelon.

1. *Noelz nouveaulx sur tous les autres...*[2] Lyon, Claude Nourry (avant le 21 janvier 1531), in-8o, goth., 16 ffnc.

2. *La Fleur des Noëls nouuellement notés...* slnd (Lyon, avant août 1535), in-8o, goth., 24 ffnc.; réimprimé par J. Babelon, in *Revue des Livres Anciens*, t. I, p. 369-404, en 1914.

3. *La Fleur des Noelz nouuellement imprimez...*, slnd (Lyon, avant décembre 1535), in-8o, goth., 16 ffnc.

4. *Noelz nouueaux Nouuellement faitz et composez...*, Lyon, Olivier Arnoullet, sd, in-8o, goth., 12 ffnc; signalé aussi par Baudrier, t. X, p. 47, d'après Harrisse, *Excerpta Colombiniana*, no 161.

1. J'ai déjà commencé à préparer la réédition des *Noëls* du 16e s., du commentaire de la pittoresque *Chevauchée de l'Asne* et la *Bernarda Buyandiri*. Cf. *infra* ces titres dans la bibliographie.

2. J ai dû renoncer à transcrire *in extenso*, vu leur longueur, les titres de ces recueils et de quelques autres. Cependant je les tiens à la disposition des amateurs. Les points de suspension indiquent que le titre donné n'est pas complet.

5. *Noelz nouueaux faictz et composez*... slnd (Lyon, avant le 10 décembre 1535), in-8°, goth., 24 ffnc.

Noëls Leroudier = E. Leroudier, *Noëls et Chansons en patois lyonnais du 18e s.* Lyon, Cumin et Masson, 1918. Collection « Amis du Vieux Lyon », tiré à 200 ex. *B. M.*, 450.808 ; B. N. 8° Ye, 9515.

Noëls Vieux = 1. *Recueil des plus excellents Noëls vieux chantés dans le Lyonnais*, Lyon, M. Chavance, 24 novembre 1710, in-12, recueil « ci-devant imprimé par la veuve et fils Chavance ». *B. M.*, 344.864.

2. *Recueil des plus excellents Noëls vieux*, à Lyon, chez E. Rusand, sd. avec permission du 5 octobre 1714, à Lyon, par Aubert, pour Chavance, et permission du 30 juillet 1746, par Perrichon, in-8°, *B. M.*, réserve 389.568.

3. *Recueil des Noëls vieux*, à Lyon, 1746, avec permission du 3 octobre 1714, par Aubert à Chavance, et du 30 juillet 1746, par Perrichon, in-12, *B. M.*, réserve 805.061.

RdL = *Revue du Lyonnais*, 1835-1901, *B. M.*, 148.531 et 149.878.

R. L. = *Revue Lyonnaise*, 1881-1885, *B. M.*, 149.877.

R. P. = *Revue des Patois*, 1887-1888.

RPhF = *Revue de Philologie Française et Provençale*, 1889-1896.

16e siècle

vers **1530**. — Noël : *Laissi choma le pioche*, in *Noelz nouvellement composez* ..... Lyon, Claude Nourry, s. d. (vers 1530), in-8° goth. 8 ff., Bibliothèque du Musée Condé à Chantilly (Cigongne n° 1287), cité par Picod, *Chants historiques français du 16e s.* ; aussi in *Noëls Colomb* 1, 3, 4, 5 ; réimprimé au 18e s. in *Noëls Vieux* 1, 2, 3. Réédité, d'après le texte des éditions de 1746, par Philipon, in *L. R.*, t. IX, nos 55-56, année 1885, p. 26.

22 quatrains de vers de 6 syll. rimés, à rimes croisées. Invention pauvre : énumération de souhaits divers et bien humbles que peuvent faire des habitants de la campagne :

Garda bien notra vachi

.....

Fai abaissi la Tailli ...

Très intéressant pour la connaissance de la langue de l'époque : patois lyonnais bien caractérisé.

entre **1531** et **1535**. — Noël : *Maigna, maigna, bin devon Noël chanta.* Lyon (avant août 1535) in *Noëls Colomb* 2, 4, 5. Ce Noël doit être postérieur de quelques années au précédent puisqu'il ne figure ni dans l'exemplaire de la Bibliothèque Condé, ni dans *Noëls Colomb* 1 ;

réimprimé au 18e s. in *Noëls Vieux* 1, 2, 3 ; au 19e in *Biblioph. Lyon.*, puis par Philipon, d'après le texte des éd. de 1746, in *L. R.*, t. IX, nos 55-56, année 1885, p. 34. Je rappelle enfin la réimpression, par J. Babelon, en 1914, in *Revue des Livres anciens*, t. I (cf. *Noëls Colomb* 2).

Ce Noël a dû subir de nombreux remaniements. Dans l'éd. Philipon il comporte 7 strophes de 5 vers, le premier de 11 *ou* 12 syll. sans césure, les deux suivants de 10, les deux derniers de 7. Les rimes vont par deux *ou* par trois : le 3e vers souvent ne rime avec aucun autre. Dans l'éd. Babelon les strophes ont 5 *ou* 6 vers, dans celle de 1710, elles en ont 6 ..... La langue est très archaïque : désinence en *-è*, écrit *-ai*, *-ei* du subj. présent, 3e personne du sing., telle qu'on la trouve dans le texte de Marguerite d'Oingt (14e s.).

1566. — *Recueil faict au vray de la chevauchee de l'asne, faicte en la ville de Lyon : Et commencee le premier jour du moys de Septembre 1566*, à Lyon, par Guillaume Testefort, avec privilège du 25 novembre 1566, petit in-4°, 37 p. ;
réimprimé avec une Introduction et un Glossaire par Breghot du Lut, Gratet-Duplessis et Péricaud aîné, in *AHR*, t. IX, année 1828, p. 336 et 405. Tirage à part en 1829, à Lyon, chez J. M. Barret, imprimeur, in-8°, qui restitue le texte édulcoré de l'éd. des *AHR*, B. M., 390.385 ;
réimpression d'après l'original, sans glossaire, sous le titre : *Recueil des Chevauchées de l'asne, faites à Lyon en 1566 et 1578*[1], Lyon, Scheuring, 1862, in-8°, XX + 43 + 33 p. *B. M.*, 442.836.

Cette chevauchée avait lieu couramment pour ridiculiser les maris battus. Les éditeurs de 1828-29 avouent que cette parade grotesque se pratiquait encore de leur temps, notamment à Saint-Chamond dans la Loire... La chevauchée de 1566 eut lieu en l'honneur de la venue de Mme la Duchesse de Nemours, femme du gouverneur de la province. Le texte comporte trois *dictons*, sortes de harangues en français, qui se faisaient trois dimanches de suite ; puis, le jour de la mascarade, les *supposts*, chefs de corporations servant de hérauts, racontaient à la foule, sous forme dialoguée, *en patois*, dans quelles circonstances et avec quel ustensile les maris en cause avaient été battus par leur femme, pendant que les malheureux défilaient, à cheval sur des ânes, le visage tourné vers la queue de l'animal. Le dialogue se terminait par une invitation à aller boire. Grand intérêt linguistique : beaucoup de noms d'objets, notamment d'ustensiles de cuisine : *cassy* « poêle à frire », *éguiry* « aiguière », *sella* « tabouret », *forcola* « petite fourche » .... et surtout des formes qui permettent de faire le point du dialecte lyonnais de cette époque, au point de vue phonétique et morphologique.

Vers octosyllabes, à rimes plates. Composition monotone : énumération sans grande variété. Mais la langue est drue. Exemple :

Et son tavet frapa de la cassy,
Et de la fricassia su la fassy
Et puy à gran cou de cuteau
Te fére sorty ben et beau
Jusque defour de la maison
Seryt tei pa belle reison ?

1. La *Chevauchée* de 1578 est en français ; une autre *Chevauchée* lyonnaise, également en français, de 1568, restée inédite, vient d'être publiée par M. L. Scheler, in *Humanisme et Renaissance*, Genève, Droz, 1959, p. 350-363. Voir aussi, pour le détail des éditions et l'histoire de ces mascarades : J. Tricou, *Les Confréries joyeuses de Lyon au XVIe s.*, Paris, Belles-Lettres 1937.

1594. — *Formulaire fort récréatif de tous contracts et aultres actes passez par devant notaires et témoings*, par Bredin le Cocu, Lyon, 1594, in-12, 310 p., contenant une chanson patoise, *B. M.*, 805.240;
le *Formulaire* a été réédité en 1595 à Paris, *B. N.*, Y 2, 2.722-2.723; en 1603 à Lyon, J.-B. Gros, *B. N.*, Y 2, 2.724; en 1610, à Lyon, Pierre Rigaud (Pericaud, *Notes et Documents*, 1610, 65); en 1618, à Lyon, Pierre Rigaud, *B. N.*, Y 2, 2.725, *B. M.*, 805.593; en 1627, à Lyon, Jean Huguetan, *Archives du Rhône, Fonds Galle, E* 563; en 1627, à Lyon, François de la Boutière (vente Chedeau, 1865, nº 1012); en 1831, à Paris, Firmin-Didot, *AHR*, XIV, 1831, 305-306; en 1846, à Lyon, dans la *Collection des Bibliophiles lyonnais*, *B. M.*, 317.933; enfin, en 1958, chez Selar, à Monte-Carlo, par Me Herment;
la chanson a été reproduite, seule, in *RdL*, 1re série, t. VIII, année 1838, p. 189; in *L. R.*, t. XII, p. 71; par Philipon, in *RPhF*, t. IV, année 1890, p. 215.

L'auteur est Benoist du Troncy [1], contrôleur des domaines du roi, notaire et secrétaire de la ville de Lyon. Recueil de formules parodiant le style notarial, en français; le *Rondeau-Bouffe* en patois, y est inséré, assez artificiellement.

C'est une *chanson de menterie*, genre à la mode à l'époque.

Qui veut ouy una chanson
Qu'est touta de mensonge?
S'il y a un mot de verita
Je voglio qu'on me tonde. Refrain
Nostra chatta a faict dos chins
Ley dessous una ronce Refrain

Nostron asne en tuyt cinq
Et en ensevelit onze

Intérêt linguistique mince : langue artificielle où se mêlent français, latin et patois.

1594?... — *Rondeau du duc de Savoie* version lyonnaise, publiée par Philipon in *L. R.*, t. XII, année 1887, p. 81;
une version bressane de cette même chanson a été publiée par Ph. Leduc, in *Chansons et Lettres patoises*, Bourg, 1881.

La date de 1594 est donnée par Philipon. Puitspelu attribue à cette chanson la date de 1690-1708. Il s'agit d'une attaque du « bon roy de Savoyi » contre la France. Mais de quel « roi » s'agit-il? De Charles-Emmanuel de Savoie, fils de Marguerite, sœur de Henri II, qui aurait eu des prétentions sur la France à la mort de Henri III, ou de Victor-Amédée qui franchit les Alpes en 1692? La langue de ce texte est ancienne; les strophes comptent 4 vers, plus un refrain de 2; les vers 2 et 4 assonent ensemble et avec le dernier vers du refrain; les autres assonent entre eux irrégulièrement. On se moque de l'entreprise ridicule du duc qui *a composa una armeïa / De quatro vingt païsans .... et*

1. Sur ce personnage, cf. J. Tricou, *Benoît du Troncy*, tirage à part et article in *Albums du Crocodile*, janvier-février et mars-avril 1953, Lyon, et aussi *A propos de deux auteurs lyonnais du XVIe s. Jean Guéraud et Benoît de Troncy*, du même auteur, in *Cahiers d'histoire*, t. VII, Lyon, 1962.

per tota artilleria / Quatro canons de fer-blanc, et de la valeur guerrière de ces soldats : *y tiriront sur la France / Et s'enfuiront en courant*, puis on signale leur goinfrerie, et le texte s'arrête là.

17e siècle

1627. — *Entrée magnifique de Bacchus avec Mme Dimanche Grasse, faite en la ville de Lyon, le 14 Février 1627*, sans date ni nom d'imprimeur ;
réimprimée par Boitel, Lyon, 1838 ; comprend, à la p. 39, un couplet patois reproduit par Philipon dans une étude sur la phonétique lyonnaise au 17e s., in *R. L.*, t. VIII, année 1884, p. 469 et 616. Le couplet patois est intitulé : *Le Mont de Parnasse représenté par neuf Lavandières au lieu de neuf Muses*.

10 vers où seuls les dialectologues peuvent trouver un intérêt : *amandra* « amande », *devanty* « tablier », *manchon du Cotillon* « manche de battoir à linge »...

1658. — *La Bernarda-Buyandiri, tragi-comedia*, imprimée en 1658 (composée sans doute en 1656) : le seul exemplaire connu est à la *B. N.*, cote *y*, 6.205 ;
réimprimée avec une préface, un glossaire et des notes par Philipon, in *R. L.*, t. VIII, p. 474 et 616 et tirée à part, Lyon, Georg., 1885. La première partie seule (la plus mauvaise) a été réimprimée en 1840 par G. Brunet, Paris, Techener. *B. M.*

La *Bernarda* se divise en deux parties d'inégale importance et d'inégale valeur, sans rapport entre elles, et qui constituent deux pièces différentes divisées elles-mêmes en actes ou scènes. Comédie de salon, destinée à l'amusement des gens du monde ? Ce sont essentiellement des échanges de quolibets ou d'injures, toujours les mêmes, entre petites gens, avec intervention de Bacchus et description de mangeailles à l'occasion du Carnaval. Les personnages sont des types très sommairement dessinés. Il n'y a ni renouvellement ni progression. Le passage le plus poussé est celui où les lavandières se plaignent de leurs maîtresses. Les vers sont de mauvais alexandrins mêlés de décasyllabes et d'octosyllabes qui fourmillent de fautes de prosodie. Mais il y a ça et là de la verve, et surtout la langue est savoureuse, expressive, imagée.

1674. — Noël : *L'Ange où nay tant malotrû*, in *Noëls Nouveaux sur la naissance de N. S. J.-C. composés par un Enfant D'UN-AN de la Place des Terreaux*, à Lyon chez François Barbier, imprimeur et libraire du Roy à la Place des Jacobins, MDCLXXIV. Avec permission. Plaquette in-32, VIII + 26 p. ; communiquée à Eugène Vial, par Baudrier qui la tient de la vente de Lignerolles, et éditée par lui in *Revue d'Histoire de Lyon*, t. VIII, année 1909, p. 446 ; le Noël patois y figure p. 1-11 ;
publié à part, par E. Vial, sous le titre *Un Noël en patois lyonnais de J.-C. Dunant, 1674*, Lyon, 1909, in-8°, *B. M.*, 450.012 ; œuvre du chirurgien J.-C. Dunant, auteur de diverses pièces burlesques en français (la littérature burlesque, à l'imitation de Scarron, en réaction contre Malherbe, eut un gros succès à Lyon).

Ce Noël est, au début, assez beau et original : l'auteur remonte à la damnation de Satan, passe à Adam et Ève, à la Nativité et au massacre des Innocents (19 couplets). Une transition habile (Hérode cherche l'Enfant pour le tuer, accourons donc tous pour le défendre) introduit l'énumération (27 couplets) monotone de tous les personnages importants de

la ville. La langue n'est pas très spontanée : patois d'homme instruit ; beaucoup de français patoisé. En tout 46 couplets de 4 vers de 7 syll., à rimes plates. Le refrain s'insère entre le 3e et le 4e vers. Le début seul est bon et rappelle un peu les bons *Noëls* bourguignons :

1er Couplet.

L'Ange oû (= *l'angeou*) *nay tant malotrû,*
Qui n'a gin de blan û yeû,
Per trop se parangona
Berna, ha !
Ha Berna, qu'en dittu, qu'en dittu,
Den l'Enfer, fut abimâ.

1683 (?). — *La Ville de Lyon en vers burlesques* de J.-C. Dunant ?, à Lyon chez Pierre Bouchard, 1683 ?, in-12 ; exemplaire unique, incomplet, conservé à la *B. N.* ;
2e éd. à Lyon chez Pierre Bouchard, 1683, in-12 ; un exemplaire conservé à la Bibl. de l'Arsenal ; 3e édition à Lyon, chez Nicolas Barret, 1728, in-12 ; un exemplaire appartenant à une bibl. particulière, à Lyon ; 4e éd. à Lyon chez la Vve N. Barret, 1750, petit in-12. Cette éd. est une réimpression de celle de 1728 : un exemplaire incomplet à la *B. M.* Cette dernière éd. a servi à l'éd. des *Biblioph. Lyon.* de 1846. En revanche c'est la 3e qu'a reproduite Philipon in *R. L.*, t. VIII, année 1884, p. 673, et la 2e qu'a rééditée E. Vial, à Lyon, Cumin et Masson, 1918, *B. M.*

Sorte de revue, en deux journées, en français, mais quelques-uns des personnages, bouchers, fruitière, etc. parlent patois. Même veine que la *Bernarda*. Les personnages sont des caricatures : les poissonnières s'injurient à qui mieux mieux, avec, il est vrai, un répertoire fort riche : *nez carré, groin, larronesse, grosse vesse.....* ; les bouchers sont des brutes stupides et vantardes ; comparaisons et métaphores, d'un réalisme cocasse, ont passé dans le langage du *Guignol lyonnais*. C'est imagé, dru, mais un peu monotone. L'auteur a imité de très près le *Paris en vers burlesques*, de Berthod et Colletet, 1655-1661. La tirade du crieur de vins, assez pittoresque, se rapproche de la chanson à refrain ou du cri de Paris :

Lo petit pot est a deu sou
Ne pren pas le grand que ne vou .....
Quiqueriqui, quoquerachia
Que pourra beire en bera

La pièce est en octosyl. rimés deux à deux.

1693. — *Cantiques spirituels* ou *Noëls nouveaux sur les plus beaux airs, qui ont été chantés dans l'Opéra de Paris, et à l'Académie royale de musique, établie à Lyon. Recueillis par A. H. P. E. L. D. L. qui se recommande à vos prières.* A Lyon chez A. Bonard, rue Mercière, à l'Enseigne du *Cœur Bon*. M. DC. XCIII. Avec approbation et permission. Arsenal 8o, B 10.663. Autre cote : 8.027 B.-L. Note : Cat. de Nyon, no 13.897. 1 vol. relié 14 × 8 cm, 48 pages.

Ce recueil contient :

1o P. 12, un couplet en excellent patois inséré dans un *Noël* en français. Ce couplet comporte 8 vers d'inégale longueur : exhortation à renoncer aux plaisirs du monde.

2° P. 30-32, un *Noël* en mauvais patois « lionnais » conforme à la tradition du genre : invitation à une visite à l'Enfant-Dieu, énumération de cadeaux. 12 quatrains en vers de 9 et 7 syllabes, à rimes plates.

fin du **17**e ? — *Chanson populaire*, ms. *B. M.*, 1404 ;
citée, avec des extraits, par Droux, *La Chanson lyonnaise*, in *Revue d'Histoire de Lyon*, t. V et VI.

Chanson dans le genre *Cri de Paris*, où se mêlent curieusement patois de langue d'oïl et patois lyonnais ; vers de cinq syllabes, vaguement assonancés.

Ont crie à Lyon
dans toute saison
ha ma belle liasse...
.....
de bugne et burro
urai je vou assuro
bugne pate a lait .....

18e siècle

début du **18**e siècle. — *Chanson des taffetatiers*, auteur inconnu, publiée par Philipon, d'après une copie qui se trouve aux archives du Rhône et qui lui a été communiquée par G. Guigue, conservateur, in *RPhF*, t. VI, année 1892, p. 33.

Lamentations, sans aucune valeur littéraire, d'un pauvre ouvrier en soie. Patois lyonnais mêlé de français, corrigé, d'une façon parfois malheureuse, par Philipon. 11 strophes de 6 vers dont 5 de 7 syllabes, l'avant-dernier de 5, soit rimés soit assonancés.

début du **18**e s. ? — *Branle* cité, avec extrait, par E. Vingtrinier, *Le Lyon de nos Pères*, Lyon, Bernoux, 1901, in-4°, *B. M.*, 126.367.
Quelques articulations typiques du patois lyonnais.

Liaudo pren don ton instrument
Guillaumo ta museta .....
.....
Noz danseran a la feta
J'ai mon tambor per tochi .....

1723. — *Un Noël satirique en patois lyonnais*, par Pierre Laurès, chirurgien ; ms. de la *B. M.*, n° 17, 332 du Catalogue Coste, édité par Puitspelu en 1882, réédité par le même avec des corrections, des notes et une préface, à Lyon, chez Stork, 1887 ;
réédité par Philipon d'après le ms. de la *B. M.*, avec des corrections, in *RPhF*, t. V, année 1891, p. 134, puis in *Noëls Leroudier* en 1918.

58 couplets de 6 vers, plus le refrain. Même rythme que la chanson d'Alceste dans le *Misanthrope* ; 1er et 3e vers de 7 syllabes, 2e et 4e de 5, 5e et 6e de 7. Le refrain comprend deux vers. Défilé de visiteurs devant l'Enfant : différents ordres religieux et notables ;

allusions satiriques d'actualité et moqueries traditionnelles. Patois lyonnais un peu francisé.

1730. — *Le polet ne fait que chanta*, extrait du recueil : *Noëls nouveaux sur la naissance de notre Rédempteur*, Lyon, Revol, 1730, *B. M.*, 804.318 *bis* ;
réédité in *AHR*, t. XIII, p. 251, in *Bibl. Lyon.*, p. 42 et par Philipon, in *L. R.*, t. IX, p. 66.

10 quatrains à rimes plates, en octosyllabes. Dialogue entre deux voisins à propos des événements miraculeux de la nuit de Noël ; au dernier quatrain l'Enfant intervient pour moraliser, en français. Langue un peu artificielle, patois de lettré, mêlé d'expressions recherchées.

1740. — *Chanson contre Perrichon, lieutenant de police, qui avait interdit les baignades*, par Laurès, insérée dans l'*Entrée Magnifique de Bacchus*, Lyon, 1838, p. 46 (cf. *supra*) ;
rééditée in *Bibl. Lyon*, p. 69, puis par Philipon, in *RPhF*, t. VI, année 1892, p. 37, enfin in *Noëls Leroudier*, en 1918.

4 strophes de 6 vers octosyllabes. A la fois plat et grossier. La langue est un mauvais patois.

1744. — Autre *Chanson des Taffetatiers*, Lyon, 1744, Anne de la Roche ; un placard in-f° ;
rééditée par P.-M. Gonon dans l'opuscule intitulé *Vaucanson à Lyon*, Lyon, 1844, in-8°, p. 83, puis par Breghot de Lut in *Bibl. Lyon.*, par Philipon, in *RPhF*, t. VI, année 1892, p. 39, in *L'ouvrier en soie* de J. Godart, Lyon, 1899, *B. M.*, enfin in *Noëls Leroudier* en 1918.

Chanson écrite contre les règlements de métiers pris en 1744, qui lésaient les ouvriers tisseurs, et contre le mécanicien Vaucanson qui, à la même époque, avait introduit des perfectionnements mécaniques dans le tissage, destinés à réduire la main d'œuvre. Enfin une œuvre qui a du ton, de l'accent. L'auteur a retrouvé d'instinct le rythme vengeur de l'iambe, la colère vibre, le vers court, sonne et frappe comme un roulement de tambour. 9 couplets de 7 vers de 6 syllabes, le 2e seulement de 3.

Va lire dans les coins
Grous Baboin
Va lire dans les coins
Los biaus arrêts de m . . .
Que nos faut faire cassâ ;
Donnons nos ben de garda
De los laissî passâ.

I z'en arant menti
Par depit . . . . . , etc.

1744. — *Nouveau vaudeville patois chanté à la Comédie française, pour la convalescence du Roi.*, Lyon, 1744, in-8° ; se trouve dans un recueil qui contient en outre deux vaudevilles en français. *B. M.*, 352.857 ;
réimprimé par Philipon, in *RPhF*, t. VI, année 1892, p. 43.

Poésie officielle chantée pendant les intermèdes des représentations de gala.

9 couplets de 10 vers : un quatrain à rimes croisées de vers alternativement de 7 et de 6 syllabes, un refrain de 2 vers, de 3 et de 4 syllabes rimant ensemble, un vers de 6 syllabes rimant avec le premier, un dernier quatrain en refrain de vers de 3 et 4 syllabes. Successivement *Lo Savetî*, *Lo Porte-Falot*, *Lo Charbonî*, *una buandîre*, etc., viennent dire leur joie et la promesse de prospérité que représente pour eux la santé du roi. Patois lyonnais correct.

1747. — Noëls *Levons nos mon grou Colâ*, et *Qu'entendo-ju marmota*, tirés du *Recueil des Noëls nouveaux, composés par Sr A. R.* Lyon, s. d., chez Denis Joseph Vialon. L'approbation de l'évêque Suffragant de Lyon donne la date;
réimprimés par Philipon, in *L. R.*, t. IX, p. 68 et 71. Le premier s'apitoie longuement sur la misère de la crèche en 13 couplets de 6 vers de 7, 5 et 6 syllabes, assez irrégulièrement distribués. Assonances très irrégulières aussi. Le second est un dialogue très long et très plat, qui comprend 15 couplets de 8 vers de 6 syllabes. Assonances très irrégulières. Aucun mérite littéraire. Langue très artificielle.

1751. — Noël : *Prêtez l'oreille, habitants de la terre*, tiré de *La fleur des Noëls nouveaux*, s. l. n. d.; la date est donnée par l'approbation épiscopale ; *B. M.*, réserve 805-237, 3 et 5 ;
réimprimé par Philipon, in *L. R.*, t. IX, p. 75.

Dialogue entre l'ange qui parle français, l'Isabeau et Gros-Pierre, qui s'expriment en patois. 10 couplets en décasyllabes : rimes ou assonances à peu près régulières, croisées. Langue un peu plus vive et plus naturelle.

1751. — Noël *Tez veyquia donc comparez*, extrait du même recueil que le précédent; se trouve aussi in *La fleur des Noëls nouveaux*, Lyon, Juttet, 1752, in-12, avec quelques variantes; *B. M.*, réserve 805-237, 4 ;
réimprimé par Philipon avec les variantes en notes, in *L. R.*, t. IX, p. 114.

Fleury ne pense qu'à ses affaires, mais il se laisse enfin convaincre d'aller adorer l'Enfant. 15 couplets de 9 vers, de 6 et 5, quelquefois 7 syllabes, plus ou moins rimés.

1752. — Noël *Maty, réveillez-vous Maty*, in *Recueil des Noëls nouveaux*, Lyon, Juttet, 1752, in-12 ; *B. M.*, réserve 805-237 ;
réimprimé par Philipon, in *L. R.*, t. IX, p. 120 et in *Noëls Leroudier* en 1918.

6 couplets de 5 vers sur un rythme vif : 3 octosyllabes, un vers de 5, un vers de 4 syllabes, rimés *A B A C B; C* est bissé et rime avec lui-même.

1752. — Noël *Allons donc vite cher voisin*, in *La Fleur des Noëls nouveaux*, Lyon, Juttet, 1752, in-18 ; *B. M.*, réserve 805-237, 4 ; réimprimé, sauf les deux premiers et le dernier couplet, par Philipon, in *L. R.*, t. IX, p. 121.

Dialogue entre l'Ange, le Pasteur et la Pierrette.

Français et patois alternent dans ce *Noël* d'une platitude extrême, au cours de la même strophe, dite par le même personnage.

1754. — Noël *On t'in vas-tu, grou Piro* in *Recueil de Noëls nouveaux*, Lyon, 1755, in-12 ; *B. M.*, réserve 805-237, 7 ;
réimprimé par Philipon, in *L. R.*, t. IX, p. 123.

Dialogue entre Gros-Pierre et son voisin. 6 couplets de 8 vers de 6 syllabes à rimes croisées. Le style est un peu plus élégant, le rythme assez alerte et la langue plus authentiquement lyonnaise.

1757. — Noël *Qu' et-ay don cela novela*, in *La Fleur des Noëls nouveaux*, s. l. n. d., in-12, permis d'imprimer daté du 9 décembre 1757, à Lyon. *B. M.*, réserve 805-237, 3 ; publié, d'après une autre édition, par Cochard, in *AHR*, t. XII, p. 23, et dans *Biblioph. Lyon.*, p. 23. L'édition qu'en donne Philipon, in *L. R.*, t. IX, p. 125 est une édition critique avec variantes. Réimprimé in *Noëls Leroudier* (1918) et par le *Cénacle châlonnais* en 1939 à Châlon-sur-Saône, *B. M.*, 147-666.

Ce *Noël*, dit de Jean Capon, est amusant et pittoresque : saint Joseph met ses lunettes et prend des allumettes pour allumer sa lampe ; intervention du diable, reçu à coups de varlope par saint Joseph, et à coups de cornes par le bœuf. Nombreux mots lyonnais désignant des réalités familières : *charera* « chemin », *golet* « trou », *ronfla* « toupie », *boutasse* « pièce d'eau », *cruzet* « lampe à huile ». 6 couplets de 8 vers de 7 syllabes à rimes croisées. Rythme allègre mais un peu monotone.

1757. — Noël *Di may Claudot, n'entin-tu pas* ? extrait du même recueil que le précédent ;
réimprimé par Philipon, in *L. R.*, t. IX, p. 127. 13 couplets, dont 9 pendant lesquels les villageois se demandent les uns aux autres ce qui se passe. Octosyllabes réunis en strophes de 5 vers, les 3 premiers rimant ensemble, les 2 derniers de même.

1773. — *Chanson à l'occasion du mariage du Comte d'Artois* par Revérony, à Lyon, chez Aimé Delaroche, 1773 ; *B. M.*, Catalogue Coste, nº 12, 443 ; autre édition, d'après Philipon, également à Lyon, 1773, chez Étienne Rusand ; Archives de la ville de Lyon, partie non inventoriée ;
rééditée in *AHR*, t. II, p. 72, puis in *Biblioph. Lyon.*, p. 79 ; nouvelle édition par Philipon, in *RPhF*, t. VI, année 1892, p. 47 ; figure, enfin, in *Noëls Leroudier* (1918).

Langue assez artificielle ; quelques formes intéressantes cependant. 7 strophes de 8 vers de 7 syllabes à rimes croisées.

1774. — *Chanson politique sur le Parlement*, auteur inconnu ; publiée par Puitspelu in *R. L.*, t. XII, année 1891, p. 368, d'après une copie manuscrite communiquée par Morel de Voleine qui la tenait de Valous ;
rééditée par Philipon, d'après la même copie, in *RPhF*, t. VI, année 1892, p. 50.

Chanson composée à l'occasion du rétablissement par Louis XVI du Parlement exilé par Maupeou.

Attaque violente contre un certain nombre de *conseils supérieurs* établis par Maupeou et supprimés par Louis XVI. Français traduit en patois, sans saveur et souvent incorrect.

vers **1775**. — Noël *Je pinsavo mo cotaire*, édité par Philipon, in *L. R.*, t. XI, p. 130, d'après deux versions manuscrites différentes figurant parmi les papiers Cochard aujourd'hui introuvables ;
réimprimé in *Noëls Leroudier* (1918).

Ce *Noël* est difficile à dater : allusions à des modes de l'époque Louis XVI et à ... un empereur. Sans doute du début du règne de Louis XVI, le dernier couplet, qui contient l'allusion à l'empereur, étant ajouté après coup. Il est le plus intéressant de tous : les sentiments populaires sont bien rendus, le style vif et aisé, la langue drue. D'autre part, il fourmille de termes techniques se rapportant au tissage de la soie, et de mots désignant des pièces du vêtement de l'époque à Lyon.

« Com' in bravo satinaire
J'ayen fini ma jorna
Quand Michi notro n'aprinti,
Sauti n'a bas de son méti,
Coran come un ecervella
Laissi son corse a marqua»

1776. — *Chanson sur le souhait d'une fête*, par Revérony, publiée par Puitspelu, in *RdL*, 5e série, t. I, année 1886, p. 295, d'après un manuscrit Cochard, communiqué par Véricel ;
rééditée par Philipon, in *RPhF*, t. VI, année 1892, p. 183, également d'après un manuscrit Cochard communiqué par Véricel, sans doute le même, avec quelques variantes de peu d'importance.

Récit d'une fête de famille malencontreusement gâchée par un orage subit. L'auteur, pour ramener la gaieté, improvise cette petite pièce qu'il chante *déguisé en jardinier* (seuls, donc, les paysans parlaient encore le patois). 7 strophes de 6 décasyllabes rimés *A B A B A B*. Beaucoup de vers faux, valeur surtout sentimentale.

1784. — *Chanson sur l'expérience aérostatique* par Revérony, publiée dans *l'Homme de la Roche* de Cochard, en 1828, à Lyon ;
rééditée in *RdL*, 1re série, t. VII, année 1838, p. 478, in *Premiers voyages aériens* de R. de Cazenove, Lyon, 1887, par Philipon d'après le manuscrit Cochard communiqué par Véricel, in *RPhF*, t. VI, année 1892, p. 187, enfin in *Noëls Leroudier* (1918).

Petite pièce d'actualité lyonnaise amusante : il s'agit de l'ascension en ballon que firent à Lyon, le 19 janvier 1784, Pilastre du Rosier, Montgolfier aîné, de Saussure et divers autres personnages. Allusions aux incidents cocasses qui l'accompagnèrent, spirituellement contés, dans l'esprit du Guignol lyonnais. 12 strophes de 8 vers de 7 syllabes à rimes croisées. Patois lyonnais ; quelques tours français.

entre **1784** et **1787** ? — *Chanson sur la milice bourgeoise*, in mss Philipon, conservée à l'*Institut de Linguistique romane de Lyon*.

Cette chanson, dont l'auteur m'est inconnu, a été copiée par Philipon sur un manuscrit communiqué par Véricel ; manifestement préparée pour l'édition, il semble qu'elle n'ait pas été publiée ; 20 couplets de 6 vers décasyllabes rimés deux par deux, comportant de nombreuses fautes. On se moque des « borgeois de Lyon » transformés en

militaires et mis dans l'obligation de choisir et de porter un uniforme, de leur gourmandise et de leurs prétentions. Il s'agit probablement des milices bourgeoises appelées « pennonages ». Jusqu'à l'année 1784, les gardes de cette milice se distinguaient seulement par une cocarde. La question de l'uniforme fut réglée par deux ordonnances royales des 25 juin 1784 et 18 mai 1787 (cf. E. Vial, *Institutions et Coutumes lyonnaises*, Lyon, 1904-1909 et *Le Costume lyonnais*, Lyon, 1935).

Ma fay faut rire de tot de bon
De la plupart du borgeois de Lyon ;
Los uns se mettont en ferluquet
Los autres s'abillont en parroquet
Que diria-vos de totes leurs folies
Jusqu'a û Bouchis en habits gri Conti....

1786 (?). — *Chanson politique sur les malheurs du temps* attribuée à Revérony par Cochard, éditée par Puitspelu d'après un manuscrit Cochard communiqué par Véricel, in *RdL*, 5e série, t. VI, année 1888, p. 260;
réimprimée in *Noëls Leroudier* (1918).

La date de cette pièce est controversée : Cochard suppose 1789 ; Puitspelu, se basant sur les allusions faites à la politique du ministre Calonne, suppose qu'elle date plutôt de 1786 circa. Je doute, quant à moi, qu'elle soit de Revérony, car la langue est bien plus spontanée et naturelle que celle des autres compositions de cet auteur, la versification meilleure et le ton plus ferme. 11 strophes de 6 vers de 7 syllabes rimées : *A A B C B C*.

avant **1790**. — *Une Chanson de Canut*, ms. *B. M.*, 757, publiée in *Revue d'Histoire de Lyon*, t. IX, année 1910, p. 58; cf. aussi éd. E. Vial, Lyon, 1910, in-8°;
la langue de cette chanson, dont le texte est en très mauvais état, offre un curieux mélange d'articulations patoises et de termes ou de tours du langage canut. Les vers sont de 5 ou 4, ou 3 syllabes, rimés un peu au hasard, groupés en 9 strophes de 20 vers chacune.

J'ai vut o jour dhui
Un tafetati
Dessu sa banqueste
Qua sa navestte
Avave un gravi .....

1790. — *Chanson nouvelle sur la Bastille*, s. d. ni nom d'imprimeur, à Lyon ; un exemplaire se trouve, d'après Philipon, aux *Archives de la ville de Lyon*, partie non inventoriée ;
rééditée par Péricaud in *Tablettes chronologiques*, *Annuaire du département du Rhône* pour 1833, par Philipon, in *RPhF*, t. VI, année 1892, p. 193, et enfin in *Noëls Leroudier* (1918).

Chanson attribuée à Revérony : satire des royalistes lyonnais à l'occasion de la fête de la *Fédération* célébrée le 14 juillet 1790. 6 strophes de 8 vers de 7 syllabes auxquels se mêlent des vers de 6 ou de 8 syllabes. Très mauvais patois, valeur littéraire nulle.

1794. — *Chanson sur le 9 Thermidor*, ou *sur les Jacobins* ou *sur les Mathevons* (= terroristes), attribuée soit à Revérony soit à Perenon. Fait partie d'un recueil de *Chansons patriotiques* sur le même sujet, imprimé à Lyon en 1794 ou 1795. *B. M.*, Catalogue Coste nº 12, 481, Carton 983 ;
reproduite dans le *Siège de Lyon, poème historico-didactique en 5 chants*, Lyon, 1825, par Perenon ; puis in *RdL*, année 1839, p. 116-119, puis par Philipon, in *RPhF*, t. VI, année 1892, p. 196, et enfin, in *Noëls Leroudier* (1918).

12 strophes de 8 vers de 7 syllabes. Appel à la vengeance contre les Jacobins. La langue de cette chanson est un patois assez pur. Mais elle a surtout de l'accent, du souffle, et un rythme saccadé d'appel aux armes.

1796 (?). — *La Couzonnaise*, auteur inconnu. Cette chanson nous est parvenue par tradition orale et transcription tardive (Pétrus Violette en 1864). Date sans doute de la fin du 18e siècle. Éditée par Puitspelu, in *RdL*, février et novembre 1890 ;
rééditée par Villefranche, in *Essai de Grammaire du patois lyonnais*, Bourg, 1891 ; enfin dans *Noëls Leroudier* (1918).

La version de Puitspelu, reproduite par Leroudier, est la meilleure. Chanson à boire, assez leste mais assez banale, des carriers de Couzon-au-Mont-d'Or (une dizaine de kilomètres au nord de Lyon, au bord de la Saône). Patois de Couzon, qui diffère peu de celui de Lyon.

19e siècle

vers **1807**. — *Dialogo de doux homos de la parochi de .... qu'eriant ou cabaret* écrit aux environs de Lyon vers 1807 ; Puitspelu l'a trouvé in manuscrits Cochard, écrit à la suite, et de la même main que la traduction de la Parabole de l'Enfant prodigue en patois de Saint-Symphorien-sur-Coise (Enquête ordonnée par Napoléon en 1806 dans toute la France). Il l'a publié sous le titre *Un Conte en patois lyonnais du commencement du siècle*, in *R. P.*, t. I, p. 107, puis à part, à Paris, F. Wieweg, 1887, in-8º, 17 p., *BM*, 448, 420.

Le fond appartient au folklore international. (Cf. in *Kinder und Hausmärchen* de Grimm, *Die drei Brüder*) mais la langue est du patois authentique, non pas lyonnais, mais d'une commune située à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Lyon. Il ne manque pas de saveur et l'auteur, anonyme, était doué de l'art de conter.

1807. — *Dialogue entre deux habitants du Mont-d'Or*, auteur inconnu, publié par Puitspelu, in *RdL*, 5e série, t. I, année 1886, p. 299, puis par Philipon, in *RPhF*, t. VI, année 1892, p. 200.

Commentaires de trois paysans du Mont-d'Or à propos de l'enquête ordonnée par Napoléon sur le patois de la France. Satire très modérée de l'Empereur. La pièce se termine sur un couplet prudent et patriotique. Humour lyonnais, 6 strophes inégales de vers inégaux, à rimes croisées. La langue est le parler lyonnais un peu francisé. Le Mont d'Or est un groupe de collines à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Lyon.

début du siècle. — *Chanson de Mai*, in *Biblioph. Lyon.* et *Noëls Leroudier*.

1846. — *Hymna à la Concorda oux fifros de Mornant* par Condamin [1], Lyon-Boursy, 1846, *B. M.*, 450-873.

Long poème destiné à exhorter les Mornantais à faire agrandir l'église et à les encourager à l'union et à la paix en leur rappelant leur passé glorieux. Cette pièce n'est pas dénuée de tout mérite littéraire : essai de composition, images vives, versification correcte et rimes riches. 400 alexandrins. Le patois est semblable au patois lyonnais. Il est d'excellente qualité. Mornant est un village à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Lyon.

1848 (15 mars). — *La Républica, chanson dédia aux agriculteux* signée : *on païsan.* Placard, in-4°, *B. M.*, 17, 340 du Catal. Coste, Carton 984.

La langue n'est pas purement lyonnaise; valeur littéraire nulle, 11 couplets et 1 refrain. Les couplets sont de 6 vers, dont 4 octosyllabes et 2 vers de 6 syllabes à rimes plates. Le refrain a 4 vers, le 2e bissé, de 6, 4 et 8 syllabes.

1869-1871. — Dr Monin, différents textes en patois de la région de Mornant in *RdL*, 3e série, t. VIII à XII, années 1869 à 1871, passim;
ces textes, insérés dans une *Etude sur la genèse du patois lyonnais*, comprennent : 1° des traductions, en patois souvent assez médiocre, le plus souvent en vers, de textes d'ancien français, de gascon et de provençal modernes (*Mireille*), d'italien (Pétrarque) ; 2° des reproductions de textes, entendus et notés par l'auteur : un sermon en patois, une *Chanson de Mai*, une chanson de bergère ; 3° des extraits de l'*Hymne à la Concorde*, op. cit., supra, et un poème du même auteur : *La Prière du matin de la Fermière.*

Ces textes sont intéressants comme témoins d'un patois semblable au patois lyonnais. Je rappelle que Mornant est situé à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Lyon.

1877. — *Allons tous à la vogue de Lentilly*, par J.-A. Dubost, Lyon, imp. L. Bourgeon, publiée en fascicule par l'auteur.

Chanson en patois de Lentilly, commune située à 17 km au nord-ouest de Lyon : 11 couplets de 6 vers de 6 syllabes rimés, et un refrain. Cette chanson m'a été obligeamment communiquée par Me J. Tricou, qui en possède un exemplaire.

1887. — *Chansons populaires en patois du Bois d'Oingt* (Rhône) publiées par le Dr Gonnet, in *R. P.*, t. I, année 1887, p. 129.

Trois chansons en assez mauvais patois. Le Bois d'Oingt est tout proche d'Oingt, patrie de Marguerite d'Oingt. C'est un village situé à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Lyon.

1888. — *Rôffoles in patuais liyonnais*, petits contes en patois composés par Puitspelu et adressés à Clédat, sous forme de lettres, en patois de Mornant. Publiés dans *R. P.*, année 1888, p. 145, 226, 302.

Petites pièces en prose sans prétention, écrites au courant de la plume, avec assez de verve.

1. Pseudonyme de J.-B. Gutton, d'après Monin, cf. *infra*, auteur cité.

1891. — Divers textes en prose composés par Villefranche et insérés dans son *Essai de Grammaire du patois lyonnais*, Bourg, 1891.

Patois de Couzon.

1892. — Un branle des montagnes du Lyonnais, recueilli par E. Vingtrinier, publié in *RPhF*, t. VI, année 1892, p. 302.

Trois couplets de vers irréguliers en patois douteux, donné comme étant celui de la région de Mornant, Vaugneray.

S. ESCOFFIER.